

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL



Quatorzième Session, 1952

SEANCE

Vendredi 6 juin 1952, à 11 heures

PROCES-VERBAUX OFFICIELS

DOCUMENTS
INDEX UNIT

NEW-YORK

MASTER

SOMMAIRE

Situation économique mondiale (E/2193/Rev.1, E/2193/Add.1 et Corr.2, E/2193/Add.2 et E/2193/Add.3) [suite] ... 189

Président: M. S. Amjad ALI (Pakistan).

Présents: Les représentants des pays suivants:

Argentine, Belgique, Canada, Chine, Cuba, Egypte, Etats-Unis d'Amérique, France, Iran, Mexique, Pakistan, Philippines, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay.

Les observateurs des pays suivants:

Chili, Pays-Bas, Turquie, Yougoslavie.

Les représentants des institutions spécialisées suivantes:

Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Banque internationale pour la reconstruction et le développement, Fonds monétaire international.

Situation économique mondiale (E/2193/Rev.1¹, E/2193/Add.1 et Corr.2², E/2193/Add.2³ et E/2193/Add.3⁴) [suite]

[Point 3 de l'ordre du jour]

Discussion générale (suite)

1. M. RODRIGUEZ FABREGAT (Uruguay) se déclare très honoré de prendre part, au nom de son gouvernement, au débat si élevé et si noble qui s'est institué sur la question de la situation économique mondiale. Le Conseil étudie cette question qui présente un intérêt essentiel pour tous les peuples de la terre, en prenant pour base un document particulièrement important: le *Rapport sur l'économie mondiale, 1950-1951*. Le rapport du Secrétaire général passe en revue les changements notables d'ordre économique survenus dans le monde de 1950 à 1951 et les fluctuations du commerce international et de la balance des paiements des divers pays; il donne des renseignements sur l'évolution économique des grandes régions du monde où se trouvent des pays indépendants et met

également en relief l'importance économique, présente ou future, de quelques territoires qui ne se gouvernent pas encore eux-mêmes. Ce document apporte aussi une importante contribution à l'étude, pour la période considérée, des indices économiques, du développement des économies fondées sur l'entreprise privée ainsi que du développement des économies soumises à une planification centralisée assumée par l'Etat, entièrement ou en partie.

2. M. Rodriguez Fabregat tient à féliciter de ce travail le Secrétaire général et les membres du Secrétariat qui le secondent avec beaucoup de compétence dans le domaine économique.

3. Le représentant de l'Uruguay a constaté en lisant le rapport que des modifications sensibles se sont produites dans trois domaines fondamentaux: production, emploi et chômage, par rapport à la période précédente. Si, dans le monde entier, la production est passée de l'indice 100 en 1950 à l'indice 110 à 120 en 1951, on voit, en ce qui concerne l'Europe, que l'augmentation des indices de la production industrielle a varié entre 1 pour 100 pour le Danemark et 21 pour 100 pour l'Allemagne occidentale, tandis que le pourcentage de la production industrielle de deux des grands pays industriels européens a diminué respectivement de 2 pour 100 et de 6 pour 100 par rapport à celle de l'ensemble des pays d'Europe occidentale.

4. Au cours de la même période, les indices relatifs au chômage accusent une diminution dans les pays dont l'économie repose sur l'entreprise privée, notamment aux Etats-Unis, compte tenu de l'augmentation des effectifs militaires occasionnée dans ce pays par la guerre de Corée. Cependant, pour certains pays d'Europe, les variations sont probablement dues au chômage temporaire inévitable dans les occupations saisonnières. Il convient toutefois de noter, à propos du chômage périodique, que certains progrès se sont manifestés depuis la guerre dans quelques pays comme l'Italie où il revêt toujours un caractère sérieux.

5. Il ressort du tableau 1-5 du rapport que, d'une manière générale, la consommation individuelle est en régression dans le monde entier. Ce fait constitue une

¹ Publication des Nations Unies, numéro de vente: 1952.II.C.4.

² Ibid., numéro de vente: 1952.II.C.1.

³ Ibid., numéro de vente: 1952.II.C.2.

⁴ Ibid., numéro de vente: 1952.II.C.3.

anomalie lourde de conséquences qui est de nature à aggraver les problèmes déjà très angoissants qui se posent à l'humanité. Aussi le Conseil devrait-il examiner avec une attention particulière cette partie du rapport.

6. Toutefois, M. Rodriguez Fabregat dit qu'à cet égard aussi, il faut se méfier de la "magie" des statistiques et ne pas examiner uniquement à la lumière froide et rigoureuse des chiffres des problèmes qui sont essentiellement humains. Le représentant de l'Uruguay se demande quelle est la valeur de ces données et quelles peuvent être leur signification et leur portée dans la discussion actuelle. Quel est le but de ces études auquel se sont consacrés avec tant de zèle les membres du Conseil? Quel est le sens des travaux que le Conseil accomplit en ce moment?

7. Les travaux de l'Organisation des Nations Unies suscitent l'espoir le plus grand et le plus profond parmi les peuples du monde. Le Conseil économique et social est par définition chargé d'étudier les problèmes humains qui sont si souvent un sujet d'inquiétude pour tant d'hommes sur la terre. Les questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil illustrent bien le caractère de la mission que lui a confiée la Charte.

8. Toutes ces questions se rattachent à une préoccupation unique: la destinée et la dignité de l'être humain. Parler du devoir pressant d'élever le niveau de vie des masses dans le monde entier, affirmer que l'enfant a droit à la vie dans toute sa plénitude, à la joie totale, à l'amour paternel et maternel dans un foyer à l'abri de la haine et de la discrimination, c'est simplement répéter ce que dit la Charte et ce que chaque être humain entend dans son cœur en quelque lieu que ce soit dans le monde.

9. C'est pourquoi, si l'on regarde les faits en face, on ne saurait résoudre les problèmes économiques d'aujourd'hui en appliquant les formules de la philosophie libérale du XIX^e siècle. Certes, les mots n'ont pas changé de sens: l'offre est toujours l'offre, la demande est toujours la demande, les termes "matière première" et "excédent exportable" ont toujours la même signification et les règles implacables qui régissent les salaires semblent encore avoir force de loi dans un grand nombre de secteurs du monde contemporain où règne le désespoir. Mais la réalité frappe à la porte. Personne ne saurait prétendre éviter les extrémismes que prépare la misère, si l'homme se trouve maintenu à un niveau de vie insuffisant qui le pousse à la révolte.

10. M. Rodriguez Fabregat représente un pays démocratique de l'Amérique latine. Ce pays a ses propres caractéristiques. La liberté politique et la liberté économique sont pour lui les éléments inséparables de sa vie nationale. Depuis presque cinquante ans, il se livre dans le domaine économique et social à une expérience dont le succès va croissant, et qui pourrait fournir un sujet d'étude intéressant. M. Rodriguez Fabregat rappelle à ce propos la documentation que sa délégation a fournie à la première Conférence de l'assistance technique.

11. En ce qui concerne les services publics destinés à répondre aux besoins d'une société moderne et qui sont étroitement liés au bien-être social du pays, l'Uruguay, au début du siècle, était tributaire d'entre-

prises privées concessionnaires, formées par des capitaux étrangers, protégées en outre contre toute concurrence intérieure par le monopole dont elles bénéficiaient. C'est à cette époque que remonte l'évolution profonde de la structure économique de l'Uruguay et le mouvement de rénovation et d'affermissement de son édifice social et de sa structure politique dans le cadre de ses institutions démocratiques. En adoptant, en 1905, ses premières lois dans ce domaine, l'Uruguay a inauguré sa législation sociale. Les principes les plus nobles ont trouvé une première consécration dans les dispositions de ces lois. A l'intensification de l'enseignement primaire, à la création d'établissements d'enseignement secondaire et supérieur et à l'institution de la gratuité absolue de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, à la création d'écoles normales, techniques, industrielles et artistiques et d'instituts de recherche et d'expérience scientifique ont succédé l'abolition de la peine de mort, l'instauration du divorce et l'élaboration des grands principes sur lesquels reposera bientôt la législation ouvrière du pays.

12. Le grand cycle de la législation sociale, commencé à cette époque, a été suivi d'une réforme profonde dans le domaine économique, amenée par la nouvelle structure de la nation. En 1912, sous la seconde présidence de Don José Batlle y Ordoñez, ont été élaborées et adoptées les lois sur l'organisation et le développement des domaines industriels de l'Etat, terme employé par la Constitution de la République. Il convient de noter que cette nationalisation positive des services publics et cette étatisation énergique ont eu lieu au moment même où s'exerçait, avec le plus de force, l'influence économique et politique des grandes nations européennes, dont les capitaux finançaient les anciennes concessions. Mais lorsque l'Uruguay a entrepris cette tâche, il avait confiance dans la justice de ses principes et dans le succès de son programme.

13. Chaque service public a fait l'objet d'un plan bien étudié et d'une loi élaborée avec le plus grand soin. Les services publics, qui ont une telle importance sociale dans la vie du pays, sont passés sans étape intermédiaire dans le domaine national et ont été placés sous la gestion directe de l'Etat. Cette mutation s'est faite par l'acquisition directe, par le retrait des concessions à l'expiration du contrat ou par voie d'indemnisation; elle a toujours été conforme à la loi qui protège les droits de chacun et le principe fondamental de la compensation juste et préalable énoncé à l'article 31 actuel de la Constitution de la République a toujours été respecté.

14. Etant donné l'état de ses ressources, l'Uruguay a commencé très modestement son expérience à chaque étape de son programme. La faible superficie de son territoire, le manque de fer et de combustible, les quantités extrêmement limitées des matières premières dont il dispose, ont soulevé de très grandes difficultés.

15. Il suffira de comparer les chiffres, les conditions de travail, les salaires et le niveau de la vie des ouvriers et des employés entre cette époque et la période actuelle pour comprendre toute l'importance de cette évolution dans l'histoire et dans la vie de la nation.

16. Les statistiques font ressortir la place qu'occupent les entreprises privées dans les industries nationales du point de vue du volume de la production, de la

main-d'œuvre employée et des réalisations techniques, ainsi que la part qu'elles prennent aux progrès du pays.

17. M. Rodriguez Fabregat, citant des chiffres, indique que le montant des capitaux investis était de 731.800.000 pesos en 1948 contre 247.272.172 pesos en 1936, que la valeur de la production a atteint 913.300.000 pesos en 1948 contre 264.813.114 pesos en 1936 et que le nombre de travailleurs employés était de 168.400 en 1948 contre 90.128 en 1936.

18. Une loi de 1912 a porté création des centrales électriques de l'Etat et leur a conféré, à l'exclusion de toute autre entreprise ou personne, le droit de fournir à des tiers l'énergie électrique nécessaire à la lumière, à la force motrice, à la traction et aux autres applications dans tout le pays. Cette loi, qui a posé les principes solides selon lesquels s'est faite l'électrification de l'Uruguay, a permis d'édifier le système actuel du réseau unique de distribution d'énergie. Ce réseau a commencé modestement, avec un capital de 4.500.000 pesos; au cours des années qui ont suivi, il a acquis les centrales situées dans différents points du pays, qui appartenaient à des entreprises privées. En 1935 a commencé la construction d'une grande centrale hydro-électrique sur le Rio Negro, qui fournit actuellement plus de 85 pour 100 de toute l'énergie consommée dans la République; les travaux ont coûté plus de 100 millions de pesos. A ces centrales, il convient d'ajouter quarante-six usines situées à l'intérieur du pays, qui ont produit, en 1949, au total 572.886.397 kw heures d'énergie électrique.

19. L'Uruguay admet et favorise les investissements de capitaux auxquels il donne les meilleures garanties. Pour la plus grande part, les progrès actuels réalisés à ce jour ont commencé au siècle dernier grâce à des investissements de capitaux étrangers. C'est pourquoi il a estimé et estime encore indispensable d'assurer la liberté absolue d'entrée et de sortie des capitaux aussi bien que des bénéfices retirés des investissements, car l'étatisme sur lequel repose sa vie nationale s'inspire des véritables principes démocratiques garantissant le respect de tous les droits dans le cadre de la loi.

20. M. Rodriguez Fabregat déclare que l'économie d'aucun des pays insuffisamment développés ne doit être à la merci des fluctuations du commerce international ni de la fixation unilatérale et arbitraire du prix des matières premières, qui constituent l'élément essentiel de son commerce d'exportation.

21. La baisse arbitraire des prix détermine une réaction en chaîne qui aboutit nécessairement au chômage, à l'arrêt forcé du travail, à la faim. Le représentant de l'Uruguay ne croit pas que le travailleur d'un pays insuffisamment développé ou petit producteur de matières premières doive être, du point de vue de la dignité sociale, moins bien protégé que l'ouvrier d'un pays riche, industriel ou agricole, avec ou sans colonie. Il ne croit pas que les forces économiques de tout pays développé qui aspire à la paix et à la tranquillité sociale puissent imposer une politique des prix qui, par son incidence sur les niveaux de vie, soit de nature à compromettre la paix et la tranquillité dans un autre lieu du monde.

22. Le représentant de l'Uruguay réaffirme la foi de son pays dans les institutions de coopération internationale et en premier lieu dans l'Organisation des

Nations Unies. Il est évident que ce qui exigerait un effort immense de chacune des économies nationales doit être facilement réalisable par l'intermédiaire de cette Organisation.

23. C'est grâce à son adhésion à la cause internationale, grâce à son adhésion au principe de non-agression, à son désir de progrès et de paix que l'Uruguay a pu fournir des contributions aussi grandes que celles qui apparaissent dans les bilans de l'Organisation des Nations Unies: un million de dollars pour le Fonds international de secours à l'enfance, 100.000 dollars pour le Fonds de l'assistance technique, deux millions de dollars pour la reconstruction et le relèvement de la Corée.

24. Le Gouvernement de l'Uruguay prête la plus grande attention à l'étude des problèmes suivants: a) stabilisation périodique des prix au moyen d'accords réalisés entre les pays producteurs de matières premières et les pays industriels; b) détermination des prix des produits d'exportation et d'importation, également au moyen d'accords réciproques; c) fixation du prix des matières premières en fonction des salaires, compte tenu de la nécessité de sauvegarder la dignité de la personne humaine; d) action internationale pour l'assistance technique en faveur des pays insuffisamment développés et création d'un fonds international destiné à financer cette assistance; e) études systématiques et permanentes en vue de trouver des méthodes propres à élever le niveau de vie et la condition sociale des travailleurs en n'importe quel point du globe; f) soutien de la politique permettant d'assurer à chaque être humain, dans des conditions d'égalité, la jouissance des droits économiques et des droits politiques.

25. L'expérience de l'Uruguay prouve qu'en face des circonstances qui peuvent déterminer des périodes critiques pour l'économie des pays, l'Etat qui exerce lui-même toutes les fonctions que lui confère la Constitution, sur le plan économique, peut s'assurer immédiatement le concours des entreprises privées et des milieux financiers pour constituer un organisme spécial chargé d'étudier le problème immédiat et de proposer au gouvernement les mesures à prendre pour sauvegarder les intérêts de tous.

26. Il est clair qu'un pays organisé comme l'est l'Uruguay peut éprouver des difficultés à traiter tel ou tel problème s'il ne se trouve pas en face d'institutions semblables aux siennes. Dans ce cas, le pays étatisé, qui applique les principes dont il vient d'être fait mention, trouvera rarement auprès d'organes qui ne représentent pas des institutions d'Etat une réponse procédant des mêmes conceptions.

27. Le représentant de l'Uruguay répète que dans son pays les gens vivent heureux dans ce qu'ils appellent "l'expérience uruguayenne", qui leur a permis de parvenir à l'époque actuelle avec des institutions démocratiques saines et solides.

28. En terminant, M. Rodriguez Fabregat insiste sur l'importance qu'il y a, premièrement, à redonner un sens à la collaboration internationale dans le domaine économique, en s'inspirant d'un sentiment sincère de solidarité universelle et en assurant la stabilité économique grâce à un ajustement périodique des prix; deuxièmement, à ne négliger aucune mesure qui con-

duise à élever le niveau de vie de tous les peuples, jusqu'à ce qu'il leur permette de vivre dans la dignité; troisièmement, à établir une coordination économique afin qu'aucun pays ne soit exposé à subir des répercussions défavorables capables d'abaisser le niveau de vie et partant la dignité à laquelle chaque être humain a droit dans le monde entier; quatrièmement, à ne jamais permettre au progrès économique de se traduire par une violation des droits politiques qui s'attachent à la vie de l'homme sous les régimes qui appliquent effectivement les principes démocratiques.

29. M. BIRECKI (Pologne) déclare que l'étude du *Rapport sur l'économie mondiale, 1950-1951* permet de discerner deux tendances: d'une part celle qui se manifeste dans les pays dits "d'entreprise privée", dont l'économie inféodée à l'économie de guerre des Etats-Unis est devenue chaotique et, d'autre part, celle qui caractérise les démocraties populaires engagées avec l'Union des Républiques socialistes soviétiques sur la voie du progrès économique et de la coopération harmonieuse.

30. Dans les pays dits "d'entreprise privée", les relations économiques se caractérisent par la loi du plus fort, par le chantage économique exercée au mépris des principes élémentaires de la souveraineté nationale. C'est ainsi que le Gouvernement des Etats-Unis, après s'être assuré par de savants dosages de prêts et de dons la collaboration des économies des pays du bloc atlantique, se trouve maintenant en mesure de faire pression sur les gouvernements de ces pays en menaçant de les abandonner au chaos économique.

31. M. Birecki cite à ce propos des déclarations significatives du sénateur Connally, Président de la Commission sénatoriale des affaires étrangères des Etats-Unis. Il souligne que cette sujétion économique entraîne les Etats qui l'ont acceptée à des dépenses excessives de réarmement et, par conséquent, les plongent dans la misère.

32. Les pays de démocratie populaire, en revanche, appliquent une politique de véritable coopération internationale qui tient compte des intérêts mutuels des participants. C'est une politique de respect de la souveraineté nationale; elle a pour but ultime d'élever le niveau de vie des masses populaires grâce au développement ininterrompu des forces de production. L'élément essentiel de cette politique de collaboration internationale est l'aide fournie par l'URSS qui met son expérience technique et scientifique à la disposition des démocraties populaires. Le rapport du Secrétaire général ne manque d'ailleurs pas de constater cette situation dans la section du chapitre 7 relative aux échanges entre les pays de l'Europe orientale (E/2193/Rev.1).

33. Comme autre aspect de cette politique de coopération entre l'URSS et les pays de démocratie populaire, on peut citer l'affranchissement de l'influence néfaste du chantage économique pratiqué par le Gouvernement des Etats-Unis et ses alliés du bloc atlantique. Le *Rapport sur l'économie mondiale 1950-1951*, déclare à ce propos que les échanges entre les cinq pays de l'Europe orientale et l'Union soviétique ont augmenté dans une proportion suffisante pour compenser la diminution du quantum de leurs échanges avec d'autres pays, aussi bien en 1951 qu'en 1950.

34. M. Birecki passe ensuite à l'étude de la situation économique dans les pays qui pratiquent une fructueuse politique de collaboration. Il rappelle qu'en 1951, grâce à l'accroissement de la production industrielle et agricole, le revenu national de l'URSS s'est accru de façon considérable. Il ne reviendra pas sur cette question que le représentant de l'URSS a traitée en détail.

35. Examinant la situation de la République populaire de Chine, récemment libérée du joug impérialiste, il déclare que ce pays est entré résolument sur la voie du progrès économique et social. Dans presque tous les secteurs, l'industrie de la Chine a déjà retrouvé le niveau de 1936. Pour l'acier, le ciment et le coton, elle a même dépassé ce niveau. La réforme agraire a mis fin à l'exploitation des paysans chinois et a libéré les forces productrices de l'agriculture chinoise en la modernisant.

36. Dans les démocraties populaires d'Europe, l'industrie a également enregistré en 1951 d'importants succès. Dans tous ces pays, le développement de la production industrielle et la mécanisation de l'agriculture, se sont traduits par l'amélioration de la situation matérielle, par l'accroissement du revenu national et par l'élévation du niveau culturel de la population. C'est ainsi que la production industrielle a augmenté de 15 pour 100 en Tchécoslovaquie, de 30 pour 100 en Hongrie, de 29 pour 100 en Roumanie, de 19 pour 100 en Bulgarie, de 45 pour 100 en Albanie, par rapport à 1950. Les démocraties populaires d'Europe développent leurs exportations de produits agricoles, de matières premières et de produits ouvrés. Elles développent en même temps leurs possibilités d'importation de matières premières et de matériel ou d'outillage.

37. M. Birecki étudie ensuite en détail la situation économique de la Pologne. Il indique que ce pays a entrepris l'exécution d'un plan de six ans dans le cadre de l'édification du socialisme. Ce plan vise le développement économique par l'industrialisation et par la modernisation de l'agriculture. Dès les premières années de la mise en œuvre de ce plan, les résultats obtenus grâce au patriotisme de la population et grâce à l'aide accordée par l'URSS, ont permis d'élever les normes prévues pour l'année 1951. Le plan de production industrielle a été réalisé à 100,8 pour 100. La valeur globale de la production industrielle a augmenté, de 24,4 pour 100 par rapport à 1950. Quant à l'indice de la production industrielle il a atteint, par rapport à 1938, le chiffre de 270. La production du charbon a augmenté de 5 pour 100, celle du coke de 6 pour 100, celle de l'énergie électrique de 18 pour 100 et celle du fer de 14 pour 100. On a également enregistré des succès importants dans la production des biens d'investissement et des machines-outils. La production globale de l'industrie légère a également augmenté de 22 pour 100 en 1951. On a constaté une augmentation de 11 pour 100 de la production de la soie artificielle, une augmentation de 37 pour 100 de la production du fil, une augmentation de 15 pour 100 de la production de la cellulose et une augmentation de 41 pour 100 de la production des chaussures. La production globale de l'industrie alimentaire a également augmenté de 21 pour 100.

38. La Pologne a franchi, en 1951, une nouvelle étape sur la voie de la modernisation technique. Cette

modernisation a porté sur l'industrie minière, sur la production des machines-outils et des machines agricoles, sur l'industrie automobile, l'industrie chimique et l'industrie des engrais. Tous ces résultats ont été obtenus grâce à l'aide fournie par l'Union soviétique sous forme de conseils techniques et de livraisons de matériel. Grâce à cette politique de modernisation, le Gouvernement de la Pologne a pu améliorer de façon substantielle l'approvisionnement de la population en articles de consommation courante. La valeur des articles livrés au commerce de détail a augmenté de 23 pour 100 par rapport à 1950.

39. Compte tenu de toutes ces améliorations, il a été décidé d'élever de 16,8 pour 100 les normes prévues pour 1952; on prévoit en conséquence pour cette année une augmentation globale de 22,3 pour 100 de la production industrielle ainsi qu'une augmentation de la production de denrées alimentaires, et un accroissement des investissements dans les domaines de l'enseignement, des assurances sociales, de l'hygiène publique et du logement.

40. M. Birecki évoque cependant les difficultés que son gouvernement a éprouvées à obtenir les résultats précités. Il déclare que la Pologne a reçu après la guerre le fâcheux héritage d'une économie agricole arriérée qui exige des transformations progressives; ces transformations s'effectuent en organisant des coopératives et en augmentant chaque année la part des investissements consacrés à l'agriculture pour combler l'écart qui existe à l'heure actuelle entre la croissance rapide de la production et le développement plus lent de l'agriculture.

41. Le représentant de la Pologne souligne que les résultats obtenus par son pays sont un exemple typique de ce qu'une nation peut réaliser en consacrant tous ses efforts à la recherche du progrès économique et social dans un climat de paix internationale.

42. M. Birecki analyse ensuite les traits caractéristiques de la situation économique dans tous les pays d'entreprise privée. Il indique que l'élément fondamental de la situation économique dans les pays capitalistes, c'est le réarmement à outrance entrepris à l'instigation des Etats-Unis dans les pays du bloc atlantique. Le réarmement a provoqué une crise qui s'est manifestée par une évolution défavorable des rapports des échanges des pays d'Europe occidentale, par la monopolisation des matières premières au profit des Etats-Unis, par le détournement des matériaux vers la production des armements, par le rétrécissement des marchés internationaux pour les biens de consommation courante, par l'accroissement du déséquilibre des échanges entre les Etats-Unis et l'Europe occidentale et par des pressions exercées par le Gouvernement des Etats-Unis sur les gouvernements de l'Europe occidentale pour les empêcher d'entretenir des relations commerciales avec l'URSS et les pays de démocratie populaire.

43. Poursuivant son exposé, M. Birecki explique que la situation économique des pays du bloc atlantique est caractérisée par le développement de la concentration des capitaux et de l'augmentation des profits d'un groupe restreint de monopoles qui dominent la vie économique et politique de ces pays. En outre, on peut

constater que le chômage s'accroît dans l'industrie des biens de consommation. Enfin l'inflation qui est la conséquence du financement des programmes d'armements a engendré un abaissement du niveau de vie des masses laborieuses, et une réduction des budgets consacrés aux réalisations sociales. C'est en vain que les masses populaires ont voulu défendre leur droit à un niveau de vie décent; les gouvernements des Puissances du bloc atlantique ont employé des méthodes brutales d'intimidation et de terreur policière contre les organisations politiques ou syndicales qui ont tenté de défendre les intérêts de la classe ouvrière.

44. Passant aux origines de la présente situation économique, M. Birecki déclare que le Secrétariat a raison de dire qu'il faut remonter à l'année 1950 pour expliquer l'état actuel de l'économie mondiale; toutefois, on peut regretter que l'introduction au rapport du Secrétaire général ne contienne pas d'exposé clair et exact à cet égard.

45. Il a été prouvé, en effet, que la mise en œuvre du programme d'armement des Etats-Unis, mise en œuvre qui a précédé le conflit de Corée, a accéléré la production de certaines branches de l'industrie; il a été prouvé également que l'agression des Etats-Unis avait précisément pour but de justifier devant l'opinion publique, ce programme d'armements dont le but véritable était de parer à une crise économique qui s'annonçait générale. L'accélération de la production s'est produite, on le sait, au cours des six premiers mois de l'année 1950 et elle s'est manifestée principalement dans l'industrie de guerre, ainsi qu'on peut le déduire du fait, signalé par le *Survey of Current Business* de janvier 1951, que le nombre des ouvriers employés dans les branches de l'industrie travaillant pour la consommation courante a accusé une baisse de plus de 330.000 entre octobre 1949 et mai 1950.

46. M. Birecki fait remarquer qu'il n'en est pas de même dans les pays dont l'économie est soumise à une planification centralisée où l'augmentation de la production enregistrée en 1950 doit être attribuée à la mise en œuvre de plans de développement économique de caractère pacifique.

47. Le représentant de la Pologne cite ensuite des passages du rapport économique que le président Truman a soumis au Congrès en 1947 et du rapport adressé au président Truman, en 1948, par ses conseillers économiques, pour démontrer que les Etats-Unis ont entrepris la réalisation de leurs vastes programmes d'armements afin de limiter les conséquences d'une crise économique certaine. Il en trouve une autre preuve dans les récentes déclarations d'une personnalité du Federal Reserve Board, reproduite dans le *Journal of Commerce* du 26 mai 1952, et selon laquelle il serait tout à fait évident que sans le programme de défense, les Etats-Unis se trouveraient à présent en plein marasme économique. M. Birecki dit qu'il suffit de remplacer le mot "marasme" par "crise" et l'expression "programme de défense" par "programme d'armements agressifs" pour obtenir un tableau véridique de la situation. Celle-ci pourrait se résumer comme suit: avant l'agression des Etats-Unis en Corée, ce pays était menacé par une crise économique dont les origines remontent à 1949. Cette crise a pu être évitée grâce au

programme d'armements qui est, pour employer un mot cher aux économistes des Etats-Unis, le "stimulant" de la production. Mais, ainsi que l'évolution ultérieure de la situation économique l'a démontré, ce "stimulant" comme tout stimulant d'ailleurs, a eu une efficacité limitée et de courte durée.

48. Le représentant des Etats-Unis au Conseil a affiché un optimisme officiel que l'on comprend parfaitement, du reste, en cette période de campagne électorale. Il n'a tenu aucun compte des doléances, encore que timides, des représentants de l'Europe occidentale, et il a reproché aux pays insuffisamment développés de ne pas savoir se servir des biens d'équipement que ces pays, selon lui, peuvent se procurer aux Etats-Unis. Il a présenté les Etats-Unis comme les champions du commerce international; il a nié le déséquilibre de la balance des paiements, nié l'existence d'une crise dans les pays de l'Europe occidentale. Comme remède à la surproduction, et notamment à la surproduction des textiles, il a recommandé aux pays qui en souffrent de fermer les usines: solution simple, à laquelle il fallait cependant penser! Aux pays de l'Europe occidentale, il a donné l'assurance que le Gouvernement des Etats-Unis n'envisage pas de diminuer les allocations budgétaires au titre du réarmement; aux yeux du peuple des Etats-Unis menacé par un chômage sans cesse plus grand, il a fait miroiter l'appât de soldes dans la grande armée en voie de formation. Bref, il a réitéré les assertions qui doivent justifier, pour le passé et pour l'avenir, le gaspillage énorme des forces productives et l'abaissement des niveaux de vie tant aux Etats-Unis que dans les pays de l'Europe occidentale.

49. M. Birecki déclare qu'il est impossible d'ajouter foi à ces assertions, que les faits contredisent quotidiennement. Les peuples du monde savent qui est l'agresseur en Corée, qui installe des bases d'agression autour de l'Union soviétique et des Républiques démocratiques populaires, qui forge des plans de conquête. Ils savent que ce sont les Gouvernements des Etats-Unis et des pays du Traité de l'Atlantique Nord qui ressuscitent l'armée allemande pour la lancer contre les pays de l'Europe orientale, et l'armée japonaise pour la lancer contre les peuples de l'Extrême-Orient.

50. Citant une remarque du *New York Times* qui, au lendemain des élections en Italie, s'étonnait que malgré les sommes immenses investies par les Etats-Unis dans ce pays, la situation ne s'y était guère améliorée depuis 1946, c'est-à-dire depuis une époque antérieure au plan Marshall, M. Birecki affirme que les peuples ne s'achètent pas. Les Etats-Unis peuvent évidemment s'assurer la collaboration des milieux qui profitent directement de leurs "prêts" et de leurs "dons", c'est-à-dire la collaboration des monopoles étrangers auxquels les monopoles des Etats-Unis laissent une maigre part des bénéfices qu'ils retirent de l'exécution des programmes d'armements. Mais on ne peut s'étonner que les peuples réagissent et qu'ils luttent activement pour préserver la paix dans le monde. Certains Américains s'en rendent compte, tel le représentant du Nebraska, M. Miller qui, le 22 mai, a déclaré au Congrès: "Nous n'avons pas d'amis dans le monde". Tels M. Gross, représentant de l'Iowa, M. Ribicoff, représentant du Connecticut, et M. Dora, représentant de la Caroline du Sud, qui ont tous constaté devant le Con-

grès, à des occasions diverses, la faillite du plan Marshall.

51. Nul n'ignore plus les résultats du plan Marshall, que la délégation de la Pologne continue à dénoncer comme un plan dirigé contre l'URSS et les Républiques démocratiques populaires. La banqueroute complète des espoirs soulevés dans les pays "marshallisés" par la politique américaine du *lend-lease* a été reconnue par l'hebdomadaire anglais *The Economist* dans un article en date du 5 janvier 1952. M. Birecki dit que la description de cette banqueroute par un journal qui, pendant quatre ans, s'est fait le plus ardent défenseur de la politique des Etats-Unis, est éloquente. Ainsi se trouvent confirmées les affirmations répétées de ceux qui ont prévu que le plan Marshall, en liant l'économie des pays qui en font partie au bon vouloir des monopoles des Etats-Unis, engendrerait la misère pour les masses populaires de ces pays. En revanche, pour les monopoles américains, la politique du Gouvernement des Etats-Unis dans ce domaine s'est traduite par une augmentation sans précédent de leurs bénéfices.

52. M. Birecki cite encore l'économiste américain Melchior Palyi qui, d'après le *Chicago Tribune* du 17 avril 1952, a déclaré que la crise du monde occidental est due essentiellement du plan Marshall, et le *Journal of Commerce* du 22 mai 1952 qui, après avoir énuméré les restrictions à l'importation imposées par les Etats-Unis, conclut que ces restrictions se traduisent par un abaissement du niveau de vie en France, en Italie, au Danemark et aux Pays-Bas.

53. M. Birecki rappelle ensuite au représentant de la France, qui s'est hasardé, au cours d'une précédente intervention, sur un terrain de comparaison bien glissant, les termes d'une lettre que le Centre français du développement des exportations a adressée au Président de la Chambre de commerce des Etats-Unis pour souligner que si les produits de France atteignent un prix aussi élevé aux Etats-Unis, ce n'est pas dû aux bénéfices prélevés par les fabricants français, mais aux taxes prohibitives imposées par le Gouvernement des Etats-Unis. Cette politique du Gouvernement des Etats-Unis a soulevé du reste des protestations de la part des gouvernements de différents pays du bloc de l'Atlantique Nord.

54. On connaît les résultats désastreux de la course aux armements sur les économies des pays occidentaux et sur celle des Etats-Unis. Les représentants de l'URSS et de la Tchécoslovaquie ont analysé la situation de ces pays d'une manière approfondie et très complète au cours de la onzième session du Conseil⁵. M. Birecki voudrait ajouter que, malgré l'optimisme officiel que l'on affiche aux Etats-Unis, personne ne se méprend quant aux raisons de la crise actuelle et quant aux perspectives d'avenir.

55. La crise de la balance des paiements est en effet chronique pour tous les pays de l'Europe occidentale. Les déficits en dollars de la France, du Royaume-Uni, de l'Italie, de l'Autriche, du Danemark, des Pays-Bas, de la Belgique et de l'Allemagne occidentale augmentent sans cesse. L'Union européenne des paiements traverse une crise aiguë; d'ailleurs, rien n'illustre mieux

⁵ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil économique et social, onzième session*, 391ème et 392ème séances.

le caractère insoluble des problèmes économiques auxquels les pays de l'Europe occidentale ont à faire face que l'impossibilité où ils se trouvent d'atteindre à un équilibre stable dans leurs échanges commerciaux. L'évolution de l'Union européenne des paiements est significative à cet égard : les modifications constantes qui se produisent dans la position des différents pays membres de l'Union ainsi que l'existence de créanciers chroniques et de débiteurs chroniques prouvent clairement qu'il est impossible d'équilibrer les échanges dans une région géographique limitée. Il ne faut pas s'étonner que, dans ces conditions, il se développe, parallèlement à la crise que traverse l'Union européenne des paiements, une politique de protectionnisme et de restrictions dans les échanges réciproques des pays de l'Europe occidentale.

56. La situation de la balance des paiements des pays de l'Europe occidentale ainsi que leurs déficits en dollars se sont encore aggravés par suite de la politique restrictive du Gouvernement des Etats-Unis. Menacés d'une crise dans l'industrie des produits de consommation courante, les Etats-Unis recourent actuellement à tous les moyens pour évincer la concurrence européenne.

57. Ce sont les masses populaires qui font les frais de cette politique. Les indices du coût de la vie sont là pour le prouver. Ainsi, au cours de 1951, l'indice du coût de la vie a augmenté en Belgique de 10 pour 100, en Autriche de 39 pour 100, en France de 22 pour 100, en Allemagne de 12 pour 100 et au Royaume-Uni de plus de 10 pour 100.

58. La représentante de la Fédération syndicale mondiale a exposé (592ème séance) avec compétence la situation difficile où se trouvent les masses laborieuses du fait de la course aux armements. M. Birecki voudrait déclarer que sa délégation approuve entièrement les solutions proposées par la Fédération syndicale mondiale. Elle est convaincue, en effet, que leur adoption par les gouvernements se traduirait par une élévation du niveau de vie des classes laborieuses grâce à la réduction des dépenses militaires et au retour à une économie pacifique. Un tel état de choses permettra d'accroître la production des biens de consommation courante, qui trouveront un vaste marché lorsque les salaires auront été augmentés et les impôts abusifs réduits. Le retour à une économie pacifique suscitera un accroissement des crédits affectés aux projets de caractère social. La suppression des restrictions qui entravent les échanges commerciaux se traduira par une collaboration économique normale, assurant à tous les pays une part de profits équitable.

59. Les pays insuffisamment développés bénéficieront également du retour à des conditions internationales normales, car ils seront assurés d'un vaste marché pour leurs matières premières et ils auront la possibilité de s'approvisionner en biens d'équipement pour la réalisation de leurs plans économiques. A l'heure actuelle, au contraire, une partie importante de leurs ressources naturelles est mise au service d'une production dépourvue de toute utilité ; on assiste à une véritable orgie de gaspillage de la capacité productive de ces pays, dans l'intérêt d'un petit groupe de marchands de canons qui tirent des bénéfices considérables de l'exploitation de dizaines de milliers d'ouvriers.

60. La délégation polonaise se réserve d'analyser la situation économique des pays insuffisamment développés lorsque le Conseil examinera le point 5 de son ordre du jour. Néanmoins, on peut constater dès à présent que toutes les données et informations dont on dispose au sujet de la situation économique mondiale prouvent que les pays insuffisamment développés traversent une crise provoquée par l'inflation. Cette inflation est due, d'une part, aux fluctuations soudaines qui se produisent dans les prix des matières premières, et, d'autre part, à l'impossibilité où se trouvent les pays producteurs de matières premières de se procurer des biens d'équipement dans les pays industriels du monde capitaliste, dont tout le potentiel est mis au service de la production de guerre. La pression inflationniste que subissent les pays insuffisamment développés se traduit par un abaissement du niveau de vie, déjà très insuffisant, des populations. Plus encore que par le passé, ces pays sont la proie des monopoles des Etats-Unis qui cherchent à placer leurs capitaux dans l'industrie des matières premières stratégiques.

61. La responsabilité de la crise économique qui ronge actuellement le monde capitaliste doit retomber sur le Gouvernement des Etats-Unis et les pays du bloc Atlantique Nord qui se livrent à une course aux armements effrénée. On ne saurait entrevoir d'amélioration tant que ces pays n'adopteront pas une politique économique pacifique, tant qu'ils ne consacreront pas le meilleur de leurs efforts à la production des biens nécessaires au développement des forces productives et à l'accroissement du niveau de vie de leur population.

62. Une économie pacifique est indispensable, par ailleurs, au développement d'une collaboration internationale réelle dont bénéficieront tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies. Une telle collaboration n'existe certes pas à l'heure actuelle. On ne saurait prétendre que la répartition des matières premières faite sous l'égide de Washington constitue un exemple de collaboration économique internationale conforme à l'esprit et à la lettre de la Charte des Nations Unies et conforme aux intérêts des pays producteurs de matières premières.

63. On ne saurait prétendre, non plus, que les accords que le Gouvernement des Etats-Unis impose à d'autres pays dans le cadre du *Mutual Security Act* soient conformes aux buts que s'est fixés l'Organisation des Nations Unies. Bien au contraire, le Gouvernement des Etats-Unis met en œuvre tous les moyens dont il dispose pour qu'échouent les tentatives faites dans le cadre de l'Organisation en vue d'instituer une véritable collaboration économique internationale, sans se soucier des effets bienfaisants que cette collaboration aurait sur le commerce international ainsi que sur le développement économique des pays insuffisamment développés. Il suffit de rappeler la politique systématique de discrimination économique que les Etats-Unis pratiquent depuis longtemps contre l'URSS et les républiques démocratiques populaires. Il suffit de rappeler la pression sans cesse croissante que le Gouvernement des Etats-Unis exerce sur les pays d'Europe occidentale pour les obliger à rompre leurs relations économiques avec les pays de l'Europe orientale, ainsi que l'attitude de la délégation des Etats-Unis au sein de la Commission économique pour l'Europe. Un exemple particulièrement

rement éloquent de la politique des Etats-Unis est fourni par le blocus économique de la République populaire de Chine et par l'opposition manifestée au sujet de la représentation de ce pays à l'Organisation des Nations Unies et à la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient.

64. M. Birecki constate, néanmoins, que la pression économique et politique croissante des Etats-Unis sur les pays de l'Europe occidentale, de l'Amérique latine et de l'Asie n'est pas une preuve de force, mais de faiblesse. L'accroissement de la pression des Etats-Unis s'explique par le raidissement parallèle des milieux commerciaux et industriels des pays de l'Europe occidentale, de l'Amérique latine et de l'Asie, qui se rendent de plus en plus compte que la collaboration économique avec l'Union soviétique et les républiques démocratiques populaires leur ouvre des possibilités immenses. L'opinion publique des pays d'entreprise privée comprend chaque jour davantage que ce n'est qu'en s'engageant dans la voie de la collaboration économi-

que avec l'Union soviétique, les républiques démocratiques populaires, la République populaire de Chine et la République démocratique allemande, que leurs pays pourront se libérer de la protection des Etats-Unis et poursuivre à nouveau, sur le plan économique, la politique nationale qu'exige la sauvegarde de leurs intérêts vitaux.

65. Le Conseil économique et social a un rôle important à jouer dans ce domaine. Pour sa part, la délégation de la Pologne appuiera toute proposition constructive tendant à renforcer la collaboration économique internationale. Elle croit, en effet, qu'une telle collaboration, fondée sur la reconnaissance des intérêts mutuels, des droits souverains et de l'égalité de tous les pays, permettra de réaliser les objectifs sociaux et économiques de l'Organisation des Nations Unies. Une telle collaboration économique entre des pays de structure sociale différente renforcera la paix et l'amitié entre tous les peuples.

La séance est levée à 13 h. 30.